

ETP

FINB de revenu mondial géré en fonction du risque First Trust

Aperçu du fonds

Symbole boursier	ETP ¹
CUSIP	33739T105
Bourse	TSX
Date de création	23 juillet 2014
Frais de gestion	0,41 % ²
Ratio des frais de gestion	1,01 % ³
Fréquence des distributions	Mensuellement
Indice de référence	Indice NASDAQ Global Risk Managed Income CAD TR
Couverture contre le risque de change	Partiel ⁴
Total de l'actif net	44 061 966 \$

¹ La catégorie de Conseiller (ETP.A) est également disponible

² Les frais de gestion annuels sont d'un maximum de 0,60%

Caractéristiques du portefeuille

Nombre de titres	20
Taux des distributions	4,14 % ⁵

Dix principaux titres % de la valeur liquidative

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)	16,92 %
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	13,40 %
BMO High Yield US Corporate Bond Hedged to CAD ETF	9,19 %
BMO Equal Weight REITs Index ETF	8,03 %
iShares Convertible Bond Index ETF	6,41 %
Vanguard Canadian Short-Term Bond Index ETF	5,87 %
BMO Emerging Markets Bond Hedged to CAD Index ETF	5,39 %
iShares S&P/TSX Capped Financials Index ETF	5,18 %
iShares Canadian Corporate Bond Index ETF	4,92 %
Horizons Cdn Select Universe	3,61 %

Rendement annualisé	1 mois	3 mois	6 mois	année en cours	1-ans	3-ans	5-ans	10-ans	Depuis la création
Valeur liquidative (ordinaire)	-0,15 %	-1,29 %	-1,25 %	-1,53 %	0,13 %	2,46 %	-	-	2,41 %

Objectif de placement

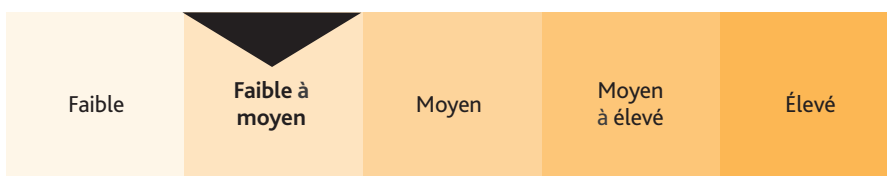
Le **FINB de revenu mondial géré en fonction du risque First Trust** cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice NASDAQ Global Risk Managed Income CAD TR (l'« indice »), déduction faite des frais. La stratégie de placement du FNB First Trust consiste à investir dans les titres constituant de l'indice et à détenir de tels titres dans la même proportion que celle qu'ils représentent dans l'indice, ou encore à investir dans des titres visant à reproduire le rendement de l'indice et à détenir de tels titres. L'indice est un indice quantitatif fondé sur des valeurs qui vise à procurer une exposition à des titres qui produisent un revenu au sein d'un cadre assurant la gestion du risque grâce à des placements dans des fonds négociés en bourse qui respectent certains critères et qui se négocient à la Bourse de Toronto.

Principales caractéristiques

- Guichet unique donnant accès à un portefeuille de FNB qui respecte les critères de l'indice
- Options de revenu négociées à la TSX
- Accès à un modèle de répartition tactique de l'actif conçu par NASDAQ OMX^{MD}
- Ratio des frais de gestion inférieur à 1,00 %
- Ratio de distribution actuel de plus de 4 %

Niveau de risque

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada a établi que la volatilité de ce FNB est **faible à moyen**, selon la fluctuation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il ne s'agit pas d'une indication du niveau de volatilité du FNB dans le futur. Le niveau peut changer au fil du temps. Un FNB assorti d'un niveau de risque faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers pouvant avoir une incidence sur le rendement du FNB, se reporter à la rubrique portant sur les risques dans le prospectus du FNB.

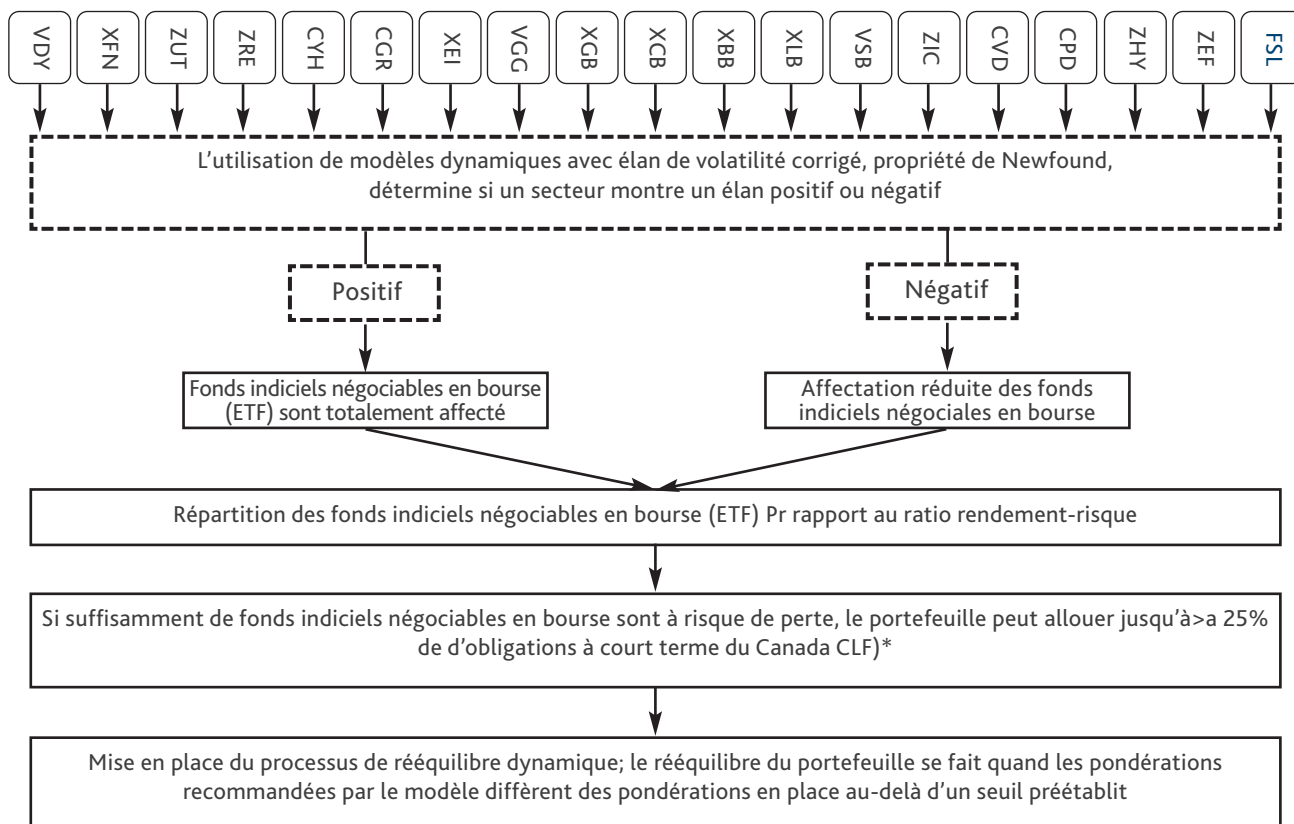
³ États financiers annuels audités et rapport de la direction sur le rendement du fonds en date du 31 décembre 2017

⁴ Les fonds indiciaires peuvent être en devise canadienne.

⁵ Le taux de distribution est calculé en divisant la plus récente distribution annualisée versée ou déclarée par la valeur de l'actif net. Les taux de distribution peuvent varier. Le montant de la distribution peut comprendre un remboursement de capital à l'occasion.

FINB de revenu mondial géré en fonction du risque First Trust

Indice de revenu risque global géré NASDAQ processus d'investissement hebdomadaire



Les fonds indiciels négociables en bourse utilisés par l'indice peuvent être différents de la liste ci-dessus à cause des liquidités ou de problème de coût ou même à cause des limites de l'émetteur des fonds indiciels.

*Une limite de répartition de 25 % est maintenue ; le reste du capital est dirigé vers des obligations à court terme du gouvernement (CLF). La limite assure que le portefeuille ne se concentre pas sur un seul type d'actif et dirige le portefeuille vers des obligations à court terme du gouvernement quand les modèles ne montrent pas de réelles opportunités d'investissement intéressantes.

À propos de First Trust

Les sociétés First Trust font partie d'une entreprise mondiale très respectée exerçant des activités sur le marché des États-Unis depuis 1991 et au Canada depuis 1996. First Trust Advisors L.P., conseiller en valeurs des FNB First Trust AlphaDEX^{MC}, supervise ou gère des actifs de 122,55 milliards de dollars américains en date du 30 avril 2018.

Des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés à des placements dans des fonds. Veuillez lire les prospectus avant d'investir. Le taux de rendement indiqué correspond au rendement total annuel composé historique et tient compte des variations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais non des frais de vente, de rachat et de distribution, des frais facultatifs ou de l'impôt sur le revenu payable par le détenteur de titre, qui auraient réduit le rendement. Les fonds ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se reproduire.

NASDAQ®, OMX®, NASDAQ OMX®, Indice NASDAQ revenu mondial géré en fonction du risque sont des marques de commerce ou de service enregistrés du Groupe NASDAQ OMX Inc. (qui, avec les filiales, réfèrent à : « les sociétés ») ou Newfound Research LLC (« Newfound »), et sont sous licence pour être utilisés par FT Portfolios Canada Co. Les parts de FINB de First Trust (« les produits ») n'ont pas été transmises par les sociétés ou Newfound quant à leur légalité ou pertinence. Les produits ne sont pas émis, endossés, vendus, ou favorisés par les sociétés ou par Newfound. Ni les sociétés ni Newfound n'offre de de garantie et n'assume de responsabilité en ce qui concerne les produits.